© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Forums pour les consommateurs

Visite médicale

Par Maxwel Posté le 01/03/2023 à 13h56

Bonjour j'écris ici parce que je vais avoir une visite médicale pour mon permis dans très peu de temps car je l'ai perdu à cause de l'alcool je voudrais savoir d'une part quand je vais faire la visite médicale si ils vont voir que je fume du cannabis et d'une autre part je voudrais savoir étant fumeur occasionnel si pendant une semaine je fume deux à trois joints par jour et qu'à la fin des semaines j'arrête complètement combien de temps le THC serait détectable si je dois faire un test merci de votre réponse cordialement

5 réponses

Moderateur - 01/03/2023 à 14h20

Bonjour Maxwel,

La commission médicale de récupération du permis de conduire vous a-t-elle demandé de faire un test de dépistage des stupéfiants ?

Si elle ne l'a pas demandé elle ne verra pas que vous avez fumé du cannabis.

Qu'est-ce que vous appelez "fumeur occasionnel" ? 2 à 3 joints par jour c'est être fumeur régulier. Si vous êtes un fumeur régulier le cannabis peut être dépisté jusqu'à un peu plus de 2 mois après le dernier joint.

Pour plus d'information sur les délais de dépistage consultez notre tableau des durées de positivité : https://www.drogues-info-service....ues/Tableau-des-durees-de-positivite

Cordialement,

le modérateur.

Maxwel - 01/03/2023 à 14h28

Je vous remercie de votre réponse je suis fumé occasionnel j'ai un système pour contrôler ma consommation je fume qu'au début du mois pendant une semaine un joint ou deux le soir ça c'est ma consommation ensuite je veux fumer deux à trois joints par jour ou plus pendant une semaine car j'ai ma ma femme qui part en vacances donc je vais en profiter c'est pour ça que je voulais savoir si je serai positif et normalement le dépistage est que pour l'alcool mais je voulais être sûr pour prendre cordialement

Moderateur - 01/03/2023 à 14h41

Merci pour votre réponse.

Je vous rappelle tout de même que si le cannabis fait l'objet d'un dépistage routier c'est bien parce que sa consommation entraîne un sur-risque d'accident de la route. Certes ce risque est moins important qu'avec l'alcool mais a priori il est réel.

Pour l'instant vous n'avez plus le permis mais quelle sera votre attitude quand vous l'aurez à nouveau ?

Bien cordialement,

le modérateur.

Maxwel - 01/03/2023 à 15h14

J'ai perdu le permis a cause lacool mais c'était un faible tôt j'avais dormi dans ma voiture spécialement pour pas conduire sous l'emprise de l'alcool et pour consommation de cannabis je conduit jamais après avoir fumer je fume le soir je conduit le lendemain mais quand je vais le récupérer il y aura plus d'alcool j'ai arrêter complètement et pour le cannabis je vais encore réduire ma consommation je la contrôle entièrement et facilement j'utilise le cannabis un peu comme un outil cordialement

Moderateur - 01/03/2023 à 15h26

Faites attention à vous car si vous fumez un joint le soir et conduisez le lendemain il est tout à fait possible qu'un test salivaire soit positif (24h de positivité au test salivaire pour une consommation régulière comme le signale notre tableau, donc si vous êtes dans une période où vous fumez un joint tous les soirs vous serez constamment positif). Si tel était le cas la police et la justice ne feront pas de détails, même si de votre point de vue votre consommation est contrôlée et votre attitude responsable.

Réduire est déjà une bonne idée

Bravo pour vos efforts.

Le modérateur.